

Procès-verbal

Conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise

Mardi 8 juin 2021 (virtuel)

Marie-Anne Alepin (parent-Rep. CSSDM) Elena Martinez (membre du personnel)
Benjamin Palmer (parent)
Chloé Banville (secrétaire) Vanessa Séguin (membre du personnel)
Pierre-Luc Beaudoin (président) Anne-Marie Sénécal (membre du personnel)
Geneviève Bergeron (vice-présidente)
Kim Marleau (directrice) Lucie Fortin (directrice adjointe)
Danny Legault (membre de la communauté) Geneviève Woods (parent)

Substituts : Dominique Tessier, Marc-Olivier Killijian

Absences : Julie Tétreault (service de garde), Marco Almeida (parent)

1. 18h54 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Chloé Banville
Secondé par : Geneviève Woods

Adopté à l'unanimité

3. Adoption et suivi des procès-verbaux du 20 avril 2021

Proposé par : Geneviève Bergeron
Secondé par : Geneviève Woods

Adopté à l'unanimité

4 Points de discussion, d'adoption ou d'approbation

4.1. Budget pro forma

Kim Marleau présente le budget. Le CÉ en prend connaissance.

Évolution de la mesure alimentaire. Comment soutenir les familles dans le besoin?

L'école recevra un montant au prorata de l'indice de pauvreté et selon le nombre d'élèves.

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par: Geneviève Woods

Adopté à l'unanimité

4.2. Budget: transfert du fonds 4 vers le fonds 9 (résolution)

Le Conseil d'établissement autorise la direction à procéder au transfert du fonds 4 vers le fonds 9 pour les dépenses encourues durant l'année 2021-2022, soit pour les divers événements, sorties, activités, matériel spécialisé. (Spécifiquement: gradins, fête de la rentrée, boîtes à lunch pour les élèves, dictée PGL, semi pour le jardin, etc.) 5 346\$ sera transféré au fonds 9 (montant exact à venir).

Ce transfert sera effectué après analyse de toutes les dépenses et en collaboration avec le service des ressources financières du CSSDM.

4.3. Budgets Campagnes de financement 2019-2020 5e et 6e année

Les sous ramassés par les levées de fonds des élèves de 5e et 6e année respectivement pour le voyage à Québec et pour le camp d'anglais qui n'ont pas eu lieu servira pour l'achat de iPad et pour la confection d'album des finissants.

Proposé par : Chloé Banville

Secondé par: Geneviève Woods

Adopté à l'unanimité

4.4. Listes des effets scolaires

Le CÉ prend connaissance des listes des effets scolaires par niveaux. Discussion sur la pertinence de l'agenda à l'époque des courriels.

Proposé par : Chloé Banville

Secondé par : Geneviève Bergeron

Adopté à l'unanimité

4.5. Sondage sur le bien-être des élèves de l'école St-Ambroise

Il a y a eu 128 répondants. Benjamin Palmer propose de montrer les résultats aux parents (peut-être à la prochaine réunion annuelle?).

4.6. Soutien alimentaire au CSSDM

Présentation du sondage fait par le CSSDM.

4.7. Règles et fonctionnement du service de garde 2021-2022/ nouveau tarifs pour les dîneurs

Kim Marleau présente et attire l'attention du CÉ sur l'augmentation du tarif pour les dîneurs.

On s'interroge sur comment assurer l'accueil des élèves TSA lors des journées pédagogiques. Ça se discute à l'interne.

Adoption des tarifs. Hausse de 7% sur 7 ans.

Proposé par : Geneviève Woods

Secondé par : Pierre-Luc Beaudoin

Adopté à l'unanimité

4.8. Calendrier 2021-2022

Kim Marleau présente de calendrier 2021-2022.

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par: Geneviève Woods

Adopté à l'unanimité

5. Informations

5.1. De la direction

5.1.1 Présentation et explications du plan de relance du MEQ

5.1.2. Mouvement de personnel: trois enseignantes des classes TSA quittent l'école.

5.1.3. Travaux de maçonnerie: Il y a des ajustements avec les entrepreneurs. Il faudra abattre quatre arbres supplémentaires. Le CÉ s'inquiète de la sécurité des enfants.

5.1.4. Le CÉ aimerait que la direction soit en mesure d'avoir tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de la communauté durant les travaux. Bien que les pouvoirs de la directions soient limités, une personne sur le chantier est là pour s'assurer que tout soit sécuritaire.

5.1.5. Il y aura un spectacle de cirque le 21 juin pour les enfants.

5.2. Du service de garde (Kim Marleau en l'absence de Julie Tétrault)

5.2.1. Mise en place d'un comité des usagers pour l'année 2021-2022

5.2.2. Présentation des sorties et des frais pour les journées pédagogiques.

5.3. De l'OPP (Chloé Banville)

Le projet trop de patates frites est annulé faute de participants.

Retour sur le concours littéraire.

Le Grand merci aura lieu le 17 juin. Des Viennoiseries seront servies à l'équipe école.

5.4. Du président (Pierre-Luc Beaudoin)

Pierre-Luc continue ses appels à la ville pour la réparation des panneaux de corridor scolaire.

5.5: Mot de la déléguée au comité de parents (Marie-Anne-Alepin)

La rencontre du 27 avril s'est terminée tard. Elle s'est poursuivie le 11 mai. Il y a également eu une rencontre le 25 mai.

Ça ne va pas bien au Comité de parents. Le 11 mai, Michelle Fournier, une personne nommée par le ministre de l'éducation s'est invitée à la rencontre.

Démissions en bloc: les membres étaient frustrés de se sentir comme des «figurants». Des personnes bénévoles ont vu leur réputation entachée dans les journaux.

Marie-Anne lit la lettre de Geneviève Robert qui représente bien le climat.

Dans le conflit entre le ministère, le CSSDM et le comité de parents, le comité de parents a perdu son pouvoir politique.

Le 25 mai il y a eu une présentation de l'aide alimentaire. Le document manque de clarté, ça sent le «dernière minute».

5.6: Mot des membres:

Geneviève Woods demande si elle peut offrir des sucettes glacées aux enfants. Le CÉ est d'accord.

Mot de la fin: on se revoit fin août/ début septembre pour organiser une assemblée générale.

22h05 levée de l'assemblée.

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par : Geneviève Bergeron

Adopté à l'unanimité